



Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Plan d'action 2005-2006

- Répondre aux demandes ponctuelles des citoyens et citoyennes concernant des questions ou des problèmes d'ordre environnemental auxquels ils font face et orienter leurs démarches si nécessaire
- Assurer le service aux membres :
 - concerter et appuyer l'action des organisations et individus membres au niveau régional
 - véhiculer les demandes et les préoccupations des membres au niveau national
- Développer la visibilité, l'image et les activités de promotion et de sensibilisation par divers moyens, notamment par la publication du bulletin de liaison « LE CREL EN ACTION », par le développement du site web du CREL et en participant aux activités à caractère environnemental des organismes membres
- Mobiliser le milieu environnemental régional
- Favoriser et développer des activités en partenariat avec les milieux communautaire et social de la région
- Assurer la représentation du CREL auprès des organismes suivants :
 - Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)
 - Conférence régionale des élus(es) Lanaudière (CRÉ)
 - Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED)
 - Comité ZIP des Seigneuries
 - Ressourcerie de Repentigny
 - Corporation des sentiers de sports canins de Lanaudière
 - Table d'harmonisation du parc national du Mont-Tremblant
 - Table régionale sur l'économie sociale de Lanaudière (TRESL)
 - Table de concertation COSE-Ciment Saint-Laurent
 - Table des partenaires du développement social de Lanaudière
 - Table de promotion du bénévolat de Lanaudière
 - Coalition lanauoise sur la mondialisation
- Continuer d'œuvrer au sein du comité exécutif et du comité sur la gestion des matières résiduelles du RNCREQ
- Répondre aux demandes d'avis des divers organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux. En tant que membre du conseil d'administration de la CRÉ, poursuivre la fonction de conseil auprès de cet organisme dans les questions environnementales et dans la promotion du développement durable

- Assurer l'exécution des ententes de service contractuelles avec les MRC de Montcalm et de l'Assomption
- Assurer un suivi auprès du CLD et de la MRC de D'Autray pour la mise en œuvre du volet compostage de la future Ressourcerie d'Autray
- En collaboration avec la Table des partenaires du développement social de Lanaudière, travailler à la création d'une fondation communautaire dans le cadre du programme des Fondations communautaires du Canada
- Poursuivre notre participation aux démarches d'élaboration de politiques environnementales municipales, notamment celles des villes de Repentigny et de Terrebonne
- Participer à la démarche d'animation territoriale dans une perspective de développement durable à Lavaltrie
- Faire les représentations nécessaires afin que les entreprises d'économie sociale en environnement aient accès à un financement provenant des municipalités
- Effectuer la préparation, la présentation pour financement de projets environnementaux et, le cas échéant, les administrer dans leurs phases de réalisation. Les projets envisagés sont les suivants :
 - *Bilan environnemental de Lanaudière : Le point sur l'environnement. Rédaction et publication du tome 1 : Aspects biophysiques et humains de la région de Lanaudière, eau et matières résiduelles*
 - *Aménagement du parc de conservation Henri-Pontbriand.*
 - *Etude pour le développement du secteur de l'économie sociale en environnement (en cours)*
 - *Projet de récupération des tubes fluorescents dans les écoles de la Commission scolaire des Samares et des Affluents*
 - *Récupération de vélos usagés en collaboration avec Cyclo Nord-Sud*
 - *Programme d'interventions pour la réduction des gaz à effet de serre à l'intention des municipalités de Lanaudière*

Source: Gilles Côté, directeur général.